Lieux de culte

Offices autorisés (un siège sur trois et d'une rangée sur deux). Contactez les lieux de culte pour informa-

tions complémentaires.

## Ville de Saint-Jean-de-Monts Confinement#3 de A à Z

	<b>GOLDING TO BE A GLA MISE À JOUR 09/04/2021</b>				
	Bars, cafés	Fermés		Ludothèque	Emprunt des jeux sur rendez-vous à partir du 12 avril : 02 51 59 09 16.
	Base nautique	Ouverte au public (dans la limite des déplacements autorisés). Stage et activités à la séance maintenus. Accueil reste fermé au public mais une permanence téléphonique permet de répondre à vos questions du lundi au samedi matin de 9h à 12h : 02 51 58 00 75 www.labasenautique.fr		Lycées	Fermés - Semaine de cours à la maison jusqu'au 9 avril puis vacances scolaires du 10 au 25 avril (quelle que soit la zone académique). Semaine du 26 avril : rentrée scolaire avec cours à distance pour les collèges/lycées
	Cimetières	Ouverts au public		Mariages & PACS	Autorisés - 6 personnes maximum
	CCAS Centre Communal d'Action Sociale	Personnes fragilisées, isolées, en difficulté: la Ville de Saint-Jean-de-Monts vous invite à vous faire connaître auprès des agents du CCAS pour bénéficier d'un accompagnement. N'hésitez pas également à contacter nos services pour vos proches: 02 51 59 97 00 (demandez le CCAS).		Mairie	Ouverte : Privilégier la prise de rendez-vous, le courriel et le téléphone.  Accueil Hôtel de Ville et services administratifs : du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.  Le samedi : de 9h à 12h. (Permanence Etat-civil)
\ \ '	Cinémas	Fermés		Marché alimentaire	<b>Ouvert tous les jours.</b> Accès possible selon le protocole régissant l'achat de produits autorisés.
,	Collèges	Fermés - Semaine de cours à la maison jusqu'au 9	-	Masque	Obligatoire dans les espaces publics et dans les lieux
/ -	Ŭ	avril puis vacances scolaires du 10 au 25 avril (quelle que soit la zone académique).	`		fermés.
		Semaine du 26 avril : rentrée scolaire avec cours à		Médiathèque	Ouverte - Protocole sanitaire strict  Accès libre - Hors couvre-feu
//	Commerces	distance pour les collèges/lycées  Commerces essentiels ouverts		Parcs, jardins, plans d'eau	Acces libre - Hors couvre-leu
	et services	liste sur <u>www.gouvernement.fr</u> Fermeture à 19h pour l'ensemble de ces établissements.		Restaurants	Fermés <b>Maintien des services de livraison à domicile</b>
	Déchèterie	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h		Salles	Fermées
, -	Intercommunale " Les 5 Journaux "	à 18h. Renseignements : 02 51 59 98 90		municipales	Ouverts
	à La Barre-de-Monts			Services Publics Spectacles	Annulés
	Déplacements	feu) au-delà de 10 km sauf motif impérieux ou professionnel (sur présentation de l'attesta-	- iffs n cais s	Spectacles Sport	Individuel en plein air : Autorisé - Hors couvre-feu
		<ul> <li>tion);</li> <li>Aucun déplacement inter-régionaux n'est autorisé, sauf motif impérieux, incluant les motifs familiaux pour, par exemple, accompagner un enfant chez un parent;</li> </ul>			Pratique sportive des mineurs : autorisée en extérieur uniquement et dans le respect de la distanciation, qu'elle se déroule dans l'espace public ou dans les équipements sportifs de plein air (à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact).
//- / /		Possibilité de retour en France pour les Français de l'étranger, ainsi que trajets des travailleurs transfrontaliers.  Modalités sur <a href="https://www.gouvernement.fr">https://www.gouvernement.fr</a>			Pratique sportive des majeurs : autorisée dans l'espace public comme dans les équipements sportifs de plein air dans le respect de la distanciation mais sans limitation de durée (à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact).
	Écoles maternelles	Fermées - Semaine de cours à la maison jusqu'au 9 avril puis vacances scolaires du 10 au 25 avril (quelle que soit la zone académique).			Compétition sportives amateurs interdites
	& élémentaires	Semaine du 26 avril : rentrée scolaire avec retour en présentiel pour les maternelles/primaires			Équipements sportifs couverts fermés.
	EHPAD	Les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées selon un protocole strict. RDV à prendre		Transports	Le <b>bus urbain</b> et le <b>Petit bus</b> sont maintenus. Taxis et VTC en service dans le respect des mesures sanitaires.
	Enfance	auprès des établissements.  Multi-accueil Frimousse, Bord à Bord et Foyer de		Travail	Le télétravail doit être systématisé partout où il est possible.
	jeunesse	jeunes : fermés.  Possibilité d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires. Cf liste sur www.gouvernement.fr  Tél. : 02 51 59 09 16		UMPS Unité Mobile de Premiers Secours	Les secouristes de l'UMPS interviennent sur la commune : veille sociale, livraisons de courses et de médicaments, visites suite à la demande de proches Tél : 06 68 17 03 62
	Épicerie sociale la Passerelle	Ouverte Tél.: 02 51 59 35 89		Vaccins	De nouveaux créneaux sont disponibles tous les jeudis à 10 h sur <u>doctolib.fr</u> pour le Centre de Vaccination de Challans.
/	Estacade,	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur			Des créneaux sont ouverts les vendredis pour le Centre de Vaccination de Saint-Hilaire-de Riez
/	Plages, Forêt, Esplanade	(10 km du domicile - entre 6h et 19h).	1	COVID-19	
,	La Poste	Ouverte	V		f Ville de Saint-Jean-de-Monts
1					Inscription au service d'alertes



Inscription au service d'alertes et d'informations SMS :

02 51 59 97 00 mairie@mairie-saintjeandemonts.fr - www.saintjeandemonts.fr